



CHAPITRE 62

Al-Jumu'ah : L'ASSEMBLEE

(REVELE A MADĪNAH : 2 sections; 11 versets)

Ce chapitre tire son nom de l'exhortation de se rassembler le jour de *Congrégation*, soit le *vendredi*. La première section, après avoir affirmé que le Prophète a été un purificateur pour ses fidèles immédiats de même que pour ceux qui viendraient plus tard, met les musulmans en garde contre le danger qui a provoqué la chute de la nation juive. Ils possédaient la lettre de la loi, mais ils n'étaient pas fidèles à son esprit. La raison en était qu'ils se livraient à des occupations terrestres et n'observaient même pas leur sabbat, réservé aux exercices religieux. La deuxième section ordonne aux musulmans de ne pas négliger leur prières en congrégation, et il est particulièrement question de la congrégation du vendredi.

On peut faire remonter la révélation de ce chapitre à la première année de l'Hégire.

SECTION 1 : Les musulmans, récipiendaires des faveurs Divines

Au nom d'Allāh, le Bienfaiteur, le Miséricordieux.

1 Tout ce qu'il y a dans les cieus et tout ce qu'il y a sur la terre glorifie Allāh, le Roi, le Saint, le Puissant, le Sage.

2 C'est Lui Qui a fait surgir parmi les illettrés^a un Messager venant du milieu d'eux, qui leur récite Ses messages et les purifie, et leur enseigne le Livre et la Sagesse - même s'ils étaient auparavant certainement dans l'erreur manifeste -

3 Et d'autres parmi eux qui ne se sont pas encore joints à eux. Et Il est le Puissant, le Sage.^a

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
يَسْبِيحُ لِلَّهِ مَا فِي السَّمٰوٰتِ وَمَا فِي
الْاَرْضِ الْمَلٰٓئِكُ الْقُدُّوسُ الْعَزِيزُ
الْحَكِيْمُ ۝

هُوَ الَّذِي بَعَثَ فِي الْاُمَمِیْنَ رَسُوْلًا
مِّنْهُمْ يَتْلُوْا عَلَیْهِمْ اٰیٰتِهٖ وَيُزَكِّيْهِمْ
وَيُعَلِّمُهُمُ الْكِتٰبَ وَالْحِكْمَةَ وَاِنْ
كَانُوْا مِنْ قَبْلُ لَفِي ضَلٰلٍ مُّبِیْنٍ ۝

وَ الْاٰخَرِیْنَ مِنْهُمْ لَمَّا يَلْحَقُوْا بِهِمْ
وَ هُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيْمُ ۝

2a. Au sujet du mot *Ummi*, voir 2:78a, 7:157a.

3a. Abū Hurairah dit: "Nous étions assis en compagnie du Saint Prophète quand le chapitre

4 C'est la grâce d'Allāh; Il l'accorde à qui il Lui plaît. Et Allāh est le Seigneur de grâce puissante.

5 La ressemblance de ceux qui avaient charge de la Torah, ensuite ne l'ont pas observée, est comme la ressemblance de l'âne qui transporte des livres. Mauvaise est la ressemblance des hommes qui rejettent les messages d'Allāh. Et Allāh ne guide pas le peuple inique.

6 Dis: O vous qui êtes juifs, si vous croyez être les favoris d'Allāh à l'exclusion des autres, alors invoquez la mort, si vous êtes sincères.^a

7 Mais ils ne l'invoqueront jamais à cause de ce que leurs mains ont fait. Et Allāh est Celui Qui connaît les méchants.

8 Dis: La mort que vous fuyez, elle vous rejoindra sûrement; alors vous serez retournés à Celui Qui connaît l'invisible et le visible, de sorte qu'il vous informera de ce que vous avez fait.

ذٰلِكَ فَضَّلَ اللّٰهُ يٰۤاٰتِيۡهِ مِنْ يَّشَآءُ
وَ اللّٰهُ ذُو الْفَضْلِ الْعَظِيۡمِ ﴿٤﴾

مَثَلُ الَّذِيۡنَ حَمَلُوۡا التَّوْرَةَ ثُمَّ لَمْ
يَحْمِلُوۡهَا كَمَثَلِ الْحِمَارِ يَحْمِلُ
اَسْفَارًا ؕ يٰۤاٰتِيۡسَ مَثَلُ الْقَوْمِ الَّذِيۡنَ
كَذَّبُوۡا بِآيٰتِ اللّٰهِ ۗ وَاللّٰهُ لَا يَهۡدِي
الْقَوْمَ الظّٰلِمِيۡنَ ﴿٥﴾

قُلْ يٰۤاٰتِيۡهَا الَّذِيۡنَ هَادُوۡا اِنْ رَعَمۡتُمُ
اَنۡكُمۡ اَوْ رِيۡاۡءُ اللّٰهِ مِنْ دُوۡرِ النَّاسِ
فَتَسْتَوُوۡا الْمَوۡتَ اِنْ كُنۡتُمْ صٰدِقِيۡنَ ﴿٦﴾

وَلَا يَتَمَنَّوۡنَهَا اَبۡدًا رِيۡاۡءًا قَدۡ مَتَّ
اَيۡدِيۡهِمْ ۗ وَاللّٰهُ عَلِيۡمٌ بِالظّٰلِمِيۡنَ ﴿٧﴾
قُلْ اِنَّ الْمَوۡتَ الَّذِيۡ تَفۡرُوۡنَ مِنْهُ
فَاِنَّهٗ مُلۡقِيۡكُمْ ثُمَّ تَرَدُّوۡنَ اِلَىٰ عَلِيۡمِ
الۡغَيۡبِ وَ الشَّهَادَةِ فَيُنۡبِئُكُمۡ بِمَا
كُنۡتُمْ تَعۡمَلُوۡنَ ﴿٨﴾

intitulé *al-Jumu'ah* lui a été révélé, et les mots d'autres parmi eux qui ne se sont pas encore joints à eux s'y trouvaient. J'ai demandé au Saint Prophète: 'Qui sont-ils?' Il n'a pas répondu avant que je lui aie posé la question trois fois. Salmān, le Perse, était assis au milieu de nous, et Le Saint Prophète plaça sa main sur Salmān, et dit, 'Même si la foi était près des Pléiades, un homme parmi ceux-là la trouverait certainement'" (B. 65:lxii, 1). Ce récit montrerait que le verset s'applique à un homme d'ascendance perse. Comme d'autres récits montrent que le Messie devait apparaître chez les musulmans à une époque où ils posséderont la lettre de la loi mais sans être fidèles à son esprit, ce récit fait particulièrement allusion au Messie ou à son époque. On veut dire qu'après un certain temps, une fois perdu le véritable esprit de l'Islam, un homme surgira qui, recevant à nouveau la lumière de la part du Saint Prophète, répandra la lumière de l'Islam dans le monde. Mais certains commentateurs pensent qu'il s'agit des non-Arabs ou de tous les musulmans venant après le Prophète (Rz, JB). Ainsi le Prophète sera à jamais le maître, par l'intermédiaire de ses disciples, et aucun prophète juif ne sera envoyé pour enseigner à une communauté musulmane.

6a. La prière funèbre dont il est ici question est la même que celle de 2:94; voir à ce sujet 2:94a.

SECTION 2 : La prière du vendredi

9 O vous qui croyez, quand l'appel résonne pour la prière du vendredi, hâtez-vous vers le souvenir d'Allāh et mettez de côté le commerce. Cela est meilleur pour vous, si vous savez.^a

10 Mais quand la prière est finie, dispersez-vous dans le pays et recherchez la grâce d'Allāh, et souvenez-vous beaucoup d'Allāh, afin de connaître le succès.

11 Et quand ils voient des biens ou un amusement, ils s'y précipitent, et te laissent en plan.^a Dis: Ce qui est avec Allāh est meilleur que le divertissement et les biens. Et Allāh est le Meilleur des Pourvoyeurs.

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِذَا سُورِيَ
لِلصَّلَاةِ مِنْ يَوْمِ الْجُمُعَةِ فَاسْعَوْا
إِلَى ذِكْرِ اللَّهِ وَذَرُوا الْبَيْعَ ذَلِكُمْ
خَيْرٌ لَكُمْ إِنْ كُنْتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٩﴾
فَإِذَا قُضِيَتِ الصَّلَاةُ فَانْتَشِرُوا
فِي الْأَرْضِ وَابْتَغُوا مِنْ فَضْلِ اللَّهِ
وَاذْكُرُوا اللَّهَ كَثِيرًا لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿١٠﴾
وَإِذَا رَأَوْا تِجَارَةً أَوْ لَهْوًا
انْفَضُّوا إِلَيْهَا وَتَرَكُوكَ قَائِمًا قُلْ مَا عِنْدَ
اللَّهِ خَيْرٌ مِمَّنْ اللَّهْوِ وَمِنَ التِّجَارَةِ
وَاللَّهُ خَيْرُ الرَّازِقِينَ ﴿١١﴾

9a. Le mot *Jumu'ah* est dérivé de *jama'a*, il a rassemblé, et *yaum al-Jumu'ah* signifie le jour de Congrégation. L'heure de la *Jumu'ah* est immédiatement après midi, et le service, ne comportant que deux *rak'ats* au lieu des quatre *rak'ats* de la prière du début de l'après-midi, est précédé d'un sermon. Les mots de ce verset et du suivant montrent qu'un musulman peut vaquer à ses affaires courantes le vendredi avant ou après la prière *Jumu'ah*. Par conséquent, contrairement au sabbat des juifs et des chrétiens, ce n'est pas nécessairement un jour de repos. Mais la présence aux prières *Jumu'ah* est obligatoire, et dès qu'il entend l'appel à la prière, tout musulman est obligé de laisser toute activité et de se hâter immédiatement vers la mosquée. Chaque nation a un sabbat, ou un soi-disant jour de servie Divin différents des jours de semaine ordinaires, mais en pratique, on ne consacre pas toute la journée à la prière. En fait, un musulman, à qui il est permis de vaquer à son travail ordinaire le vendredi, consacre plus de temps à ses prières que la majorité de ceux qui reconnaissent un septième jour comme leur sabbat. L'idée de base du sabbat est, sans aucun doute, une cessation temporaire des activités matérielles et physiques, pour laisser la place à un exercice spirituel et entrer en communion avec l'Être Divin. L'Islam, d'un autre côté, exige d'observer la communion avec l'Être Divin au cours de toute la semaine, cinq fois par jour. Ainsi, il donne vraiment l'occasion à ses fidèles d'exercer et de développer leurs facultés spirituelles qui restent tout à fait latentes chez les autres. La répartition islamique des prières convient beaucoup mieux pour élever l'homme spirituellement, en procurant à l'âme une véritable nourriture spirituelle, que ce que l'on peut trouver dans toute autre forme de culte.

11a. Il est apparemment ici question des hypocrites. Le fait que le chapitre suivant traite des hypocrites le confirme.